

format in-quarto à deux colonnes. Nous avons parcouru ce qui est imprimé concernant l'élection de Château-Thierry, et nous pouvons affirmer que ceux qui viendront après nous auront dans ces analyses une facilité de recherche dont on ne se fait pas une idée. Pour le moment, il faut nous contenter des catalogues manuscrits rédigés vers 1821. Trois d'entre eux nous ont surtout frappé : le premier, c'est celui des titres saisis chez les émigrés en 1792 ; on y trouve des renseignements certains sur plusieurs seigneuries de l'ancienne élection de Château-Thierry. Nous en avons remarqué de précieux sur le canton de Condé, les seigneuries de Mézy, Crézancy, etc., etc.

Le second volume contient l'indication des titres recueillis dans les établissements religieux. Nous avons vu en passant un grand nombre de pièces sur Essômes, Chézy, Val-Secret, le prieuré du Charme, etc., etc. C'est avec peine que l'on reconnaît que l'administration révolutionnaire n'a conservé que les titres les plus récents et a envoyé à l'arsenal de La Fère, pour faire des gargousses, les parchemins les plus forts et qui seraient, sans doute, les plus intéressants pour nous. Il y a pourtant encore quelques titres anciens. M. Poquet (page 47 de sa *Notice sur Essômes*) dit avoir vu qu'il y avait 709 pièces touchant cette abbaye ; ce sont, ajoute-t-il, tous documents sans intérêt. Nous voulons protester ici contre une pareille appréciation. Nous savons bien qu'il est plus facile pour écrire une notice ou une histoire de la trouver toute faite comme était celle de Château-Thierry ; mais l'historien consciencieux qui voudra faire une notice sérieuse sur Essômes devra parcourir les 709 pièces de nos archives départementales qui proviennent et forment le cartulaire de cette ancienne abbaye : il devra les étudier et ne pas se contenter, pour l'histoire de cette abbaye, de la description des corniches, des pilastres, des colonnes et colonnettes de son église. C'est là le grand travers des novices archéologues qui sortent d'étudier leur manuel ; tâchons de n'y point tomber.

Le troisième catalogue contient la vente des biens nationaux, ce n'est certes pas le moins intéressant ; on y voit l'origine de bien des fortunes actuelles et une mutation de propriétés, dont on ne retrouverait pas un second exemple dans toute notre histoire.

A. DE VERTUS.

**Rapport présenté par M. Chauvac de la Place
sur une Ancienne Carte du Gouvernement de Château-Thierry**

Je prie Monsieur le Président de vouloir bien m'excuser, si je ne lui apporte pas moi-même le résultat de l'examen qu'il a bien voulu

me charger de faire de sa petite Carte du Gouvernement de Château-Thierry : je suis atteint depuis quatre jours d'une indisposition qui m'empêche de sortir.

Je lui dirai, tout d'abord, que sa carte n'a pas grande valeur. Elle contient les erreurs topographiques les plus grossières : les chefs-lieux des communes ne sont pas à leur place ; le cours de la Marne est ou ne peut plus mal indiqué, et tout le reste est à l'avenant.

L'espace qu'elle embrasse est celui d'un canton, à peu près, et il est supposable que le Gouvernement de Château-Thierry, qui était limitrophe de ceux de Soissons et de Saint-Quentin, avait une bien plus grande importance comme étendue.

Selon toute probabilité, l'original sur lequel elle a été calquée, est l'œuvre, le coup d'essai d'un géographe de dix ans qui ne se piquait pas d'exactitude.

En perdant la carte, notre Société ne perdra pas grand'chose.

Cependant, comme preuve que j'ai pris au sérieux la mission qui m'a été confiée, je me suis procuré une bonne carte de l'arrondissement de Château-Thierry, et ai fait le calque que j'adresse ci-joint à M. le Président ; j'y ai reporté les localités en rectifiant leur position, tout en leur conservant leur ancienne orthographe. Les localités écrites à l'encre rouge ne figurent pas sur la carte soumise à mon examen.

CHAUVAC DE LA PLACE

**Notice présentée par Monseigneur l'Evêque de Basille
sur des Pièces de Monnaie trouvées à Château-Thierry**

Messieurs,

Les monnaies dont j'ai l'honneur de vous entretenir ont été trouvées dans la maison de M. Verger, épicier, place du Marché, n° 5. Elles avaient été déposées au nombre de onze en mémoire de la construction du bâtiment. Elles furent trouvées pendant la démolition de sa boutique, dans un morceau de plâtre qui recouvrait la cavité de la première pierre du premier pilier de devant.

Il nous eut été agréable de faire de sérieuses recherches, mais après l'examen de ces pièces avec M. Souliac, nous avons vu qu'elles n'avaient que très peu de mérite archéologique.

Cependant, pour répondre au désir de notre honorable président, nous allons, Messieurs, vous en donner connaissance sous le rapport de l'histoire.

Dix Pièces nous ont été remises par M. le Président :

Deux Pièces de billon de Charles VIII (4483 4497) ;